

<https://www.pressegauche.org/Taux-de-suicide-et-milieux-defavorises-Des-resultats-alarmants-Collectif-pour-un-Quebec-sans-pauvrete>



Taux de suicide et milieux défavorisés - Des résultats alarmants (Collectif pour un Québec sans pauvreté)



- Communiqués -
Publication date: jeudi 31 janvier 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 31 janv. 2019 - Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est consterné par la mise à jour des données disponibles sur le suicide, publiée aujourd'hui par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). On y apprend que, malgré une baisse de 10 % des décès par suicide entre 2015 et 2016 au Québec, le taux de mortalité par suicide est toujours plus élevé chez les personnes vivant en milieu défavorisé.

Les liens que révèle le rapport de l'INSPQ entre le taux de suicide et le taux de défavorisation matérielle ne sont pas nouveaux, mais ils demeurent extrêmement troublants.

D'après l'indice de défavorisation matérielle, pour la période 2011-2015, le taux de suicide est de 18,6 par 100 000 personnes dans les milieux très défavorisés, tandis qu'il est de 10,3 par 100 000 personnes dans les milieux très favorisés.

« On sait déjà que la pauvreté a des conséquences désastreuses pour les personnes qui la vivent. Il existe en effet un écart moyen de six ans à Montréal et de neuf ans à Québec entre l'espérance de vie des personnes vivant dans un milieu défavorisé et celles vivant dans un milieu favorisé », d'affirmer la porte-parole du Collectif, Virginie Larivière.

« Ce que rappelle le rapport de l'INSPQ, c'est que peu importe le groupe d'âge et le sexe, le taux de suicide est toujours plus élevé dans les milieux très défavorisés. Pour les 15-19 ans et les 20-34 ans, il y a deux fois plus de suicides dans les milieux très défavorisés par rapport aux milieux très aisés. Pour les 35-49 ans et les 50-64, la situation est la même à peu de chose près. Non seulement cela est alarmant, mais c'est inacceptable ! », s'indigne Virginie Larivière.

« L'austérité budgétaire des dernières années a pesé plus lourdement sur les épaules des personnes en situation de pauvreté, comme l'a constaté la Protectrice du citoyen en 2016. Par conséquent, il est pour le moins inquiétant d'apprendre ces jours-ci que le premier ministre Legault prévoit couper 838 millions \$ dans les finances publiques pour la seule année 2019-2020. Quoi qu'il en dise, ces compressions auront des répercussions sur les services à la population. »

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est d'avis que dans le présent contexte de surplus budgétaire, le gouvernement du Québec devrait plutôt améliorer en priorité le revenu des personnes les plus pauvres et réinjecter de l'argent dans les services publics, notamment dans les domaines de la Santé et des Services sociaux.